

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027

#### Un compartiment de Nagelmackers Institutional

Classe d'actions: Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027 R DIS (ISIN: BE6344750771)

Nagelmackers Institutional est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Initiateur du PRIIP: ONE Fund Management. La FSMA est chargée du contrôle de ONE Fund Management en ce

qui concerne ce document d'informations clés. ONE Fund Management est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du

Secteur Financier (CSSF). Vous pouvez nous contacter via [www.nagelmackers.be/fr/contact](http://www.nagelmackers.be/fr/contact) ou appeler +32 (0) 2 229 76 00 pour plus d'informations

Ce document a été publié le 12-07-2024

## En quoi consiste ce produit?

**Type** Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027 (le « fonds ») est un compartiment de Nagelmackers Institutional, une société d'investissement publique à capital variable de droit belge. Le fonds est agréé en Belgique. Il répond aux exigences de la Directive 2009/65/CE et est réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

**Durée** La durée du fonds est limitée et ne dépassera pas le 15 décembre 2027.

### Objectifs

**Objectif d'investissement** Le Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027 (le « fonds » ou le « produit ») a pour objectif d'accroître la valeur de ses actifs en investissant dans des obligations émises par des entreprises du monde entier, des gouvernements, des institutions garanties par des gouvernements et des organisations internationales ou supranationales. La durée du fonds ne dépassera pas le 15 décembre 2027.

**Approche de l'investissement** Les actifs de ce fonds seront investis à hauteur de 90 à 100 % dans des instruments de créance (obligations et autres titres équivalents). La partie restante des actifs peut être investie dans des instruments de créance ou du marché monétaire autres que ceux indiqués ci-dessus, dans des actifs dérivés (obligations avec warrant, warrants, options et opérations à terme, cette liste n'étant pas exhaustive) ou dans des liquidités. Au moins 90% seront émis en euros. À l'approche de la date d'échéance du fonds, et afin de faciliter la liquidation à la fin du fonds, le fonds peut notamment détenir des liquidités, des quasi-liquidités ou des instruments de taux d'intérêt à court terme pour une pondération supérieure à celle décrite dans les conditions et restrictions figurant dans la partie principale du prospectus. Le fonds n'investira pas plus de 10 % de ses actifs dans d'autres sicav ou OPC.

**Indice de référence** Aucun indice de référence n'est utilisé pour ce fonds, qui est géré activement.

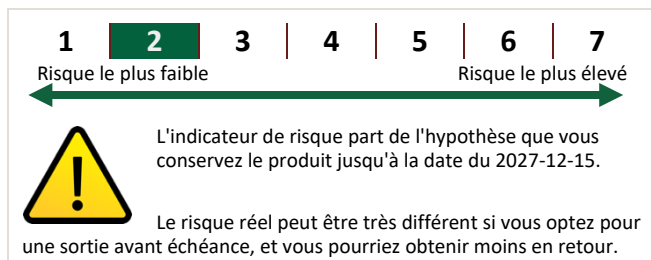
**Rachats et négociation** Vous pouvez acheter ou vendre des actions du fonds chaque jour ouvrable. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que l'achat peut être limité ou reporté. Cela se fait toujours dans l'intérêt des actionnaires du fonds.

**Politique de distribution** Les parts de distribution distribuent annuellement un dividende, pour autant que les résultats du fonds le permettent.

**Politique d'échange** Vous avez le droit d'échanger vos parts contre des parts d'un autre compartiment de la SICAV. Les frais éventuels sont indiqués dans la section « frais » à cet égard. De plus amples informations peuvent être obtenues dans le prospectus.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

**Ségrégation des actifs** Les actifs et les passifs des différents compartiments du fonds sont ségrégués. Par conséquent, les droits des créanciers d'un compartiment sont limités à ce compartiment.

**Politique de durabilité** Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. La stratégie tient compte de certains critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance d'entreprise (ESG – Environment, Social, Governance). Le fonds répond aux exigences de transparence de l'article 8 du règlement SFDR.

### SFDR Article 8

**Politique en matière de dérivés** Le fonds ne peut pas utiliser d'instruments financiers dérivés.

**Investisseurs de détail visés** Ce compartiment convient pour :

- les investisseurs ayant un horizon d'investissement d'au moins 3 ans et répondant aux critères d'éligibilité de cette catégorie d'actions énoncés dans le prospectus, et
- qui disposent de connaissances suffisantes et d'une expérience en matière d'investissement sur les marchés financiers et dans les fonds, et
- qui comprennent qu'ils peuvent ne pas récupérer tout ou partie du montant investi et qu'ils peuvent supporter la perte de la totalité de leur investissement.

Les actions de la classe R sont proposées, sans critère de distinction, à des personnes physiques et des personnes morales ;

### Informations pratiques

**Dépositaire** CACEIS Bank, Belgium Branch, Av. du Port 86C b315 - 1000 Bruxelles.

**Informations complémentaires** Le document d'information essentiel décrit une classe d'actions du compartiment Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027 de la sicav Nagelmackers Institutional. Nagelmackers Institutional est une institution de placement collectif en valeurs mobilières constituée en Belgique (État membre d'origine de la SICAV), qui répond aux exigences de la Directive 2009/65/CE et est soumise à la surveillance prudentielle de la FSMA.

Le prospectus, les statuts, le rapport annuel et semestriel le plus récent ainsi que d'autres informations pertinentes (telles qu'une description de la stratégie et des objectifs) concernant le fonds peuvent être obtenus gratuitement en néerlandais et en français auprès de l'établissement chargé des services financiers CACEIS Bank, Belgium Branch. Les cours les plus récents des parts sont disponibles sur [www.nagelmackers.be](http://www.nagelmackers.be) et sur le site web de Beama, <https://www.beama.be/fr/valeurs-nettes-diventaire/>, et sont publiés dans De Tijd et L'Echo.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants peuvent ne pas être (suffisamment) reflétés par l'indicateur résumé ci-dessus :

**Risque lié au taux** : l'investissement est réalisé en obligations. La valeur des obligations dépend de l'évolution des taux d'intérêt du marché financier.

**Risque de crédit** : l'investissement est réalisé en obligations. Les émetteurs d'obligations peuvent faire défaut.

**Risque d'inflation** : le pouvoir d'achat de l'euro investi et donc de l'investissement peut diminuer en raison de la dépréciation monétaire. Pour un aperçu complet des risques de ce fonds, nous vous renvoyons au paragraphe correspondant du prospectus, disponible auprès du prestataire de services financiers ou sur le site Internet.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée	3.43 ans		
Exemple d'investissement:	EUR 10 000		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3.43 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 190EUR	7 540EUR
	Rendement annuel moyen	-28.10%	-7.91%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 720 EUR	8 060EUR
	Rendement annuel moyen	-22.79%	-6.11%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 190 EUR	9 840EUR
	Rendement annuel moyen	-8.07%	-0.48%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 900EUR	10 340EUR
	Rendement annuel moyen	-1.04%	0.99%

Scénario défavorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07/2019 et 12/2022.

Scénario intermédiaire Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12/2017 et 05/2021.

Scénario favorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2016 et 07/2019.

### Que se passe-t-il si ONE Fund Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le fournisseur de ce produit n'est pas tenu de vous verser un quelconque paiement au titre de votre investissement dans ce produit. Si ce produit est liquidé, vous avez droit à un paiement équivalent à votre part dans les actifs de ce produit après le règlement de tous les créanciers. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie applicable au produit, et si vous investissez dans ce produit, vous devez être prêt à accepter le risque de perdre totalement votre investissement dans ce produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'e au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement EUR 10 000		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3.43 ans
<b>Coûts totaux</b>	922 EUR	787 EUR
<b>Incidence des coûts annuels(*)</b>	9.2%	2.4% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.93% avant déduction des coûts et de -0.48% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Au maximum 2.5 % pendant la période de souscription initiale. 3.0 % supplémentaire après la période d'inscription initiale.	<b>Jusqu'à 550 EUR</b>
<b>Coûts de sortie</b>	3.0% en cas de sortie jusqu'au 31/12/2025 inclus 2.0 % en cas de sortie après le 31/12/2025 et jusqu'au 31/12/2026 inclus 1.0 % en cas de sortie après le 31/12/2026 et jusqu'à l'échéance finale 0.0 % à l'échéance	<b>Jusqu'à 300EUR</b>

Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0.7% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année écoulée.	<b>67 EUR</b>
<b>Coûts de transaction</b>	0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>5 EUR</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	<b>0 EUR</b>

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 3.43 ans**

Nous avons fixé la période de détention recommandée de ce produit à 3.43 ans. Cette période a été déterminée en fonction de la nature des titres d'investissement sous-jacents et de leur volatilité. Le produit peut être négocié quotidiennement et il n'y a pas de période de détention minimale. Le produit peut être négocié quotidiennement et il n'y a pas de période de détention minimale. La sortie avant la fin de la période de détention recommandée n'entraîne pas de risques ou de coûts supplémentaires autres que ceux mentionnés dans le texte ci-dessus.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez une réclamation concernant le produit, le développeur PRIIP, ou la personne qui vous vend ou vous conseille le produit, vous pouvez introduire votre plainte auprès de la Banque Nagelmackers SA, Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles, en envoyant un e-mail à [plaintes@nagelmackers.be](mailto:plaintes@nagelmackers.be) ou via le site de Nagelmackers sur <https://www.nagelmackers.be/fr/contact/procedure-de-plainte> ou auprès de ONE Fund Management S.A., 4, rue Peternelchen L-2370 Howald- tel: +352 2664-1 – email: [Complaints@one-gs.com](mailto:Complaints@one-gs.com)

### Autres informations pertinentes

Selon la manière dont vous achetez et vendez ce produit, d'autres frais peuvent vous être facturés, tels que la commission de courtage, les frais de plateforme et les droits de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire. D'autres documents, y compris les rapports annuels et semestriels de ce produit ainsi que les annonces légales, sont disponibles sur le site web [www.nagelmackers.be](http://www.nagelmackers.be). Les calculs de coût, de performance et de risque figurant dans le présent document d'information essentiel sont soumis à la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.

L'information sur les performances des 0 années passées de ce produit sont disponibles sur : <https://priips-performance-chart.com/nagelmackers-institutional-nv/BE6344750771/fr/eu/>

Les calculs des scénarios de performances pour les mois précédents sont disponibles sur : <https://priips-scenarios.com/nagelmackers-institutional-nv/BE6344750771/fr/eu/>